



# !info n°16 trempol'ne

PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

Dans ce numéro:

**Le processus de rétablissement  
des personnes dépendantes: en  
amont et en aval de Trempoline**



Asbl Trempoline- 3 Grand Rue à 6200 Châtelet - contact : +32 71 40 27 27  
 info@trempoline.be www.trempoline.be  
 N° entreprise : 0431.346.924 N° Convention INAMI : 7.73.012.78

## Qui sommes-nous?

L'asbl Trempline est une communauté thérapeutique qui accueille les personnes confrontées à des problèmes liés à des consommations de drogues légales ou illégales.

La vocation de Trempline est d'accompagner des personnes ayant des comportements de dépendance aux drogues dans un processus d'apprentissage basé sur l'expérimentation et l'entraide afin qu'elles puissent devenir autonomes et s'insérer en société.

## Où nous retrouver?

### Premier Contact et Admissions:

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
ou sur rendez vous

25, Rue Grégoire Soupart  
B6200 Châtelet

Tel : +32 (0) 71 40 27 27

Fax : +32 (0) 71 38 25 92

premiercontact@trempline.be

### Siège administratif:

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

3, Grand Rue  
B6200 Châtelet

Tel : +32 (0) 71 40 27 27

Fax : +32 (0) 71 38 78 86

info@trempline.be

## Quand nous rendre visite?

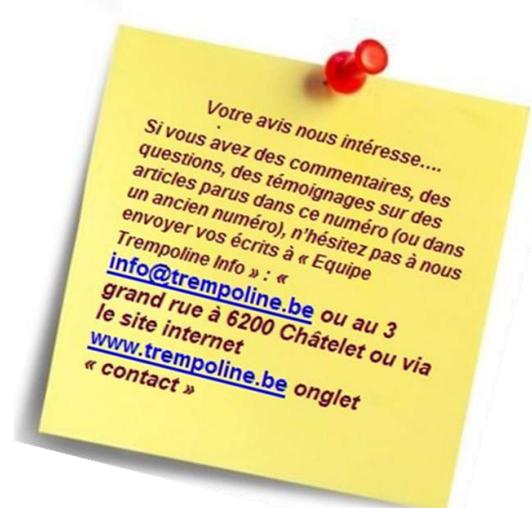
Sur rendez-vous au 071/40 27 27 ou sur demande écrite à [sv.resource@trempline.be](mailto:sv.resource@trempline.be)  
Pour information, les visites institutionnelles mensuelles 2017 auront lieu les :  
Ve 27/10 et 24/11



Rejoignez-nous !



[www.facebook.com/asblTrempline](http://www.facebook.com/asblTrempline)



## Sommaire :

**P3:** Edito, C Thoreau

**P4:** Les « Trempo-Brèves » :

- ◇ Nos projets en cours,
- ◇ L'écho des visiteurs
- ◇ Le selfie du mois!

**P5:** Réforme des soins en santé mentale en Belgique, un peu d'explications...

**P10:** Ce qui se passe en amont du programme résidentiel.

**P14:** Les alternatives au programme résidentiel.

**P17:** Ce qui se passe en aval du programme résidentiel.

**P20:** A la découverte de nos travailleurs

**P21:** Que deviennent nos anciens résidents?

**P22:** Notre offre de formation.

**P23:** Nos projets

**P24:** Aidez-nous

**P25:** Suite des « infos-brèves »

**P27:** Dans les n° précédents.



## ***Trempline : une étape dans le processus de rétablissement...***

*Oui, Trempline est bien une étape et en aucun cas la fin du processus de rétablissement du résident.*

*Penser le contraire, serait non seulement erroné mais également prétentieux! Pour se rétablir de sa dépendance, le résident devra continuer, après son passage chez nous, à investir ses différentes sphères de vie émotionnelles, relationnelles, familiales et professionnelles.*

*Si Trempline est un chaînon dans ce processus, il est dès lors de notre responsabilité de réfléchir à "l'amont" de l'entrée dans l'institution et à "l'aval" après la phase de réinsertion sociale. Pourquoi notre responsabilité ? Car la rupture du processus de rétablissement chez le résident implique, dans la grande majorité des cas, sa rechute dans la dépendance! Par ailleurs, les arrêts répétés du processus de rétablissement représentent aussi un coût économique important pour la société. C'est pour cela, entre autres, que la réforme des soins en santé mentale a vu le jour afin d'offrir un système permettant une continuité de soins pour les personnes souffrant de problèmes psychiques.*

*À travers ce numéro, vous allez découvrir concrètement comment notre équipe collabore avec les professionnels pour faciliter l'entrée à Trempline et pour adoucir le "choc" de la sortie et de la (ré)intégration dans la vie en société.*

*Notre nouveau projet "Trem'OSE", qui verra le jour en Novembre 2017, symbolise parfaitement cette volonté d'encourager et de maintenir le processus de rétablissement du bénéficiaire.*

*Le maintien de ce processus sous-entend que les professionnels créent et entretiennent des liens entre eux : c'est indispensable. C'est pourquoi Trempline apporte une importance particulière au travail en réseau depuis de nombreuses années.*

*La restauration du lien social chez le bénéficiaire est une condition sine qua non à son rétablissement. La solitude et la dépendance vont bien ensemble... Pour l'aider dans son rétablissement, nous avons l'obligation, nous les professionnels, à créer, maintenir et entretenir aussi ce lien social entre nous! Ce point nous semble un enjeu fondamental afin d'offrir les meilleures chances de rétablissement à nos bénéficiaires.*

*Bonne lecture Christophe*

# Les « Trempo-Brèves »

FABIENNE VANBERSY

**Chantier  
en cours..**

**Trempoline lance une  
nouvelle offre de service :**

## Tremp 'Ose



**En savoir plus à ce  
sujet en page 26**

**Echos de  
nos visiteurs**

De Juin à septembre, Cindy et Maunique, deux éducatrices dans une CT mauricienne sont venues en stage de formation à Trempoline. Cindy nous parle de son expérience:

*« Les mots ne suffisent pas pour exprimer ce que j'ai vécu pendant ces trois mois à Trempoline. Cette expérience pour moi fut très enrichissante professionnellement et aussi personnellement. L'accueil fut très chaleureux et je remercie tous les membres de la communauté pour cela.*

**En savoir plus à ce sujet en page 26**



**La photo  
du mois...**

**Quai Jeunes en action: départ pour un hike de 3 jours à Chimay (Aout 17)**

# Réforme des soins en santé mentale en Belgique, un peu d'explications...

C. THOREAU.

La réforme des soins en santé mentale est un dispositif global, soutenu par les différents niveaux de pouvoir politique belge et en cours depuis de nombreuses années.

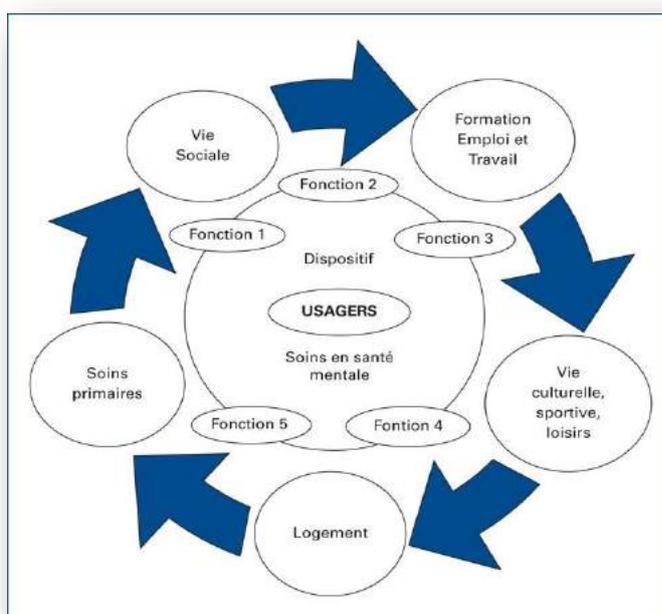
D'une volonté de centrer tout sur l'hôpital dès les années 40, l'évolution de la santé mentale a porté sur une désinstitutionnalisation dans le courant des années 90 pour arriver à ce jour à la création de réseaux et circuits de soins pour les adultes et les enfants/adolescents.

Comme le mentionne le Guide de la Réforme des soins en santé mentale (1) : « Le modèle que nous souhaitons mettre en place aura comme originalité d'associer, avec une vision globale, l'ensemble du dispositif en intégrant les ressources des institutions hospitalières et des services développés dans la communauté. L'organisation que nous préconisons concerne donc l'ensemble des intervenants présents sur un territoire délimité qui auront à créer des stratégies pour répondre à l'ensemble des besoins en santé mentale de la population de ce territoire. Pour construire ce nouveau modèle, et en assurer sa pérennité, nous postulons qu'un nombre de fonctions minimum doivent être remplies; fonctions qui progressivement s'organiseront en réseau de services alternatifs répartis sur le territoire.

La finalité est le maintien des personnes au sein de leur environnement et de leur tissu social d'origine par la mise en place de parcours thérapeutiques individualisés. Le réseau ainsi construit est multidisciplinaire et basé sur des modalités d'intervention flexibles ».

L'objectif de cette réforme est double ; humaniser les soins et réaliser des économies via le « gel » de lits psychiatriques au profit de la réalisation des 5 fonctions décrites ci-dessous.

Les jalons centraux de cette réforme tiennent en quelques mots clés : la place du patient et de sa famille, la liberté de choix, les soins les plus proches du milieu de vie, les groupes de population, la continuité de soins et le travail en réseau.



(1) Guide vers des meilleurs soins en santé mentale par la réalisation de circuits et de réseaux de soins : cf. [www.psy107.be](http://www.psy107.be); p.10.

Concrètement, la Belgique a été découpée suivant des critères administratifs en territoires sur lesquels un réseau de soins en santé mentale s'est établi (ou va s'établir), réseau qui a pour mission d'offrir une prise en charge globale et intégrée rassemblant les différents acteurs champ de la santé mentale, du social, du logement ou de l'emploi mais également le patient et son entourage autour de 5 fonctions clés de la réforme à savoir :

1. La prévention, la promotion des soins en santé mentale, la détection, le dépistage et le diagnostic par les équipes au plus proche du terrain (centre de santé mentale, médecin généraliste,...)
2. Les équipes mobiles qui se rendent au domicile du patient
3. Les équipes de réhabilitation travaillant à la réinsertion et à l'inclusion sociale (dont Trempline)
4. Les unités intensives de traitement résidentiel (quand l'hospitalisation s'avère nécessaire)
5. Les formules résidentielles spécifiques quand l'organisation des soins à domicile est impossible (les habitations protégées).

## Pourquoi une telle réforme en Belgique ?

Plusieurs éléments objectifs expliquent cette volonté d'apporter les soins vers les personnes au lieu de les amener vers l'hospitalier ou le résidentiel(2).

Dans les pays, où les soins en santé mentale axés sur la communauté sont déjà plus développés, on constate que moins il y a de traitements résidentiels, plus les problèmes psychiques peuvent être traités avec succès. En d'autres termes, dans ces pays, on remarque que des soins en santé mentale basés sur les besoins et demandes des personnes présentant des problèmes psychiques et offerts d'une manière continue ou aussi proche que possible du domicile, donnent de bons résultats.

Dans des cas et circonstances spécifiques, le traitement et l'encadrement résidentiel ou des soins en milieu hospitalier resteront nécessaires, mais seront marqués par un caractère plus intense que ce n'est le cas actuellement.

Le développement des soins orientés vers la communauté, la suppression systématique de l'offre de soins en santé mentale résidentiels et la focalisation sur le dépistage précoce des problèmes psychiatriques ont très nettement et concrètement porté leurs fruits. Au Royaume-Uni, par exemple, le nombre d'équipes mobiles qui proposent des traitements et un accompagnement au domicile de personnes présentant des problèmes psychiques a augmenté de manière exponentielle depuis le début 2000. Au cours de cette même période, on a observé une forte baisse du nombre de suicides. On n'a pas encore pu démontrer jusqu'à présent une relation statistique significative

(2) Guide vers des meilleurs soins en santé mentale par la réalisation de circuits et de réseaux de soins : cf. [www.psy107.be](http://www.psy107.be); p.6-7.

entre les deux phénomènes mais de nombreux acteurs des soins en santé mentale britanniques sont convaincus que la modification de l'organisation des soins a pour le moins amorcé la réduction de la problématique du suicide.

La méconnaissance de l'offre des soins en santé mentale par les professionnels de divers horizons (médical, formation, emploi, action sociale, ...) indique que les personnes n'arrivent pas directement au bon endroit, ceci est dû également au tabou qui plane au-dessus des problèmes psychiques. Ce qui influe aussi certainement, ce sont les délais de traitement souvent longs auxquels les

***Des raisons historiques expliquent que la capacité de l'offre de soins en santé mentale résidentiels en Belgique n'a cessé de croître plus fortement que chez nos voisins. Malgré les démarches déjà entreprises pour ancrer les soins en santé mentale plus fortement dans la société, la Belgique est encore et toujours confrontée à l'un des ratios les plus élevés de lits psychiatriques par nombre d'habitants.***

***De tous les pays européens, seule Malte a un ratio encore plus élevé, avec plus de 180 lits par 100.000 habitants.***

personnes présentant des problèmes psychiques et leurs orienteurs sont confrontées.

## Opérationnellement ?

La réforme des soins en santé mentale, toujours en phase expérimentale, est également à l'heure actuelle dans une phase d'élargissement et d'approfondissement sur l'ensemble du territoire.



En Wallonie, 7 réseaux 107 se sont constitués, mobilisant un grand nombre d'acteurs des différents champs concernés.

Chaque réseau est composé d'un coordinateur (structure), d'un comité de pilotage et de comités pour les 5 fonctions.

Le coordinateur se profile comme étant le facilitateur de la création du réseau. Il connaît les spécificités des différentes ressources, il connaît les projets en cours ...Il rencontre les responsables, pouvoirs organisateurs et directions de ces structures, il s'imprègne de l'offre des différentes ressources mais aussi de leurs limites, il en connaît les législations. Il réalise une cartographie actualisée ...

Le comité de pilotage doit aboutir à l'opérationnalisation du travail en réseau sur le territoire défini. C'est un groupe de préférence fermé, qui établit dès le départ un plan de travail structuré sous la responsabilité globale (pilotage) du coordinateur de réseau qui veillera à la réalisation des objectifs par une animation dynamisante des différents

acteurs.

Les comités de fonction réalisent les actions concrètes liées à chacune des 5 fonctions. Il est composé des acteurs de terrain concernés par la fonction proprement dite.

## Quel rapport avec le champ des assuétudes ?

La Fedito Wallonne (Fédération Wallonne des Institutions pour Toxicomane), structure dans laquelle Trempline est membre du Conseil d'Administration, s'est positionnée en faveur d'une articulation harmonieuse du secteur assuétudes avec le secteur de la santé mentale en lien avec cette réforme (1).

« La collaboration entre le secteur spécialisé assuétudes et le secteur de la santé mentale a toujours fait l'objet d'une attention particulière de la part des professionnels et des expériences positives ont été menées bien avant la Réforme des soins en santé mentale... ».

Cependant cette réforme donne une opportunité supplémentaire pour l'amélioration de la prise en charge « transversale » de certains usagers problématiques, ceux étiquetés de « clients difficiles » ne bénéficiant pas de l'accès aux circuits de soins dont ils auraient besoin.

Il nous revient un certain nombre de situations où une collaboration positive a pu être établie entre les équipes du dispositif 107 « soins en santé mentale » et les équipes spécialisées en assuétudes dans l'une ou l'autre des cinq fonctions.

Toutefois, le développement de ces collaborations exige du temps et de la disponibilité afin que chaque partenaire puisse appréhender les limites des méthodologies et cadres d'interventions spécifiques.

C'est vers une dynamique articulée et complémentaire que le secteur spécialisé assuétudes wallon souhaite voir se développer le dispositif de cette Réforme. Il est fondamental d'articuler les interventions des équipes spécialisées en assuétudes avec les soins généralistes ou spécialisés en santé mentale.

Nous considérons les acteurs spécialisés « assuétudes » et « soins en santé mentale » comme des partenaires à part entière pour améliorer la mise en place d'actions ciblées concertées en matière de circuits de soins au bénéfice de certains usagers de drogues et de leurs proches.

Cette articulation doit être encouragée y compris financièrement car elle nécessite du temps, de l'énergie, des collaborations, des concertations et des échanges de savoirs. Des ressources humaines et des moyens financiers doivent donc être garantis à chacun des partenaires »

*Pour de plus amples informations sur cette réforme qui modifie en profondeur le secteur et l'aide aux soins des personnes souffrant de troubles psychiques, je vous renvoie vers le site internet de la Réforme : [www.psy107.be](http://www.psy107.be).*

(1) Fedito Wallonne, « Le secteur spécialisé « assuétudes » wallon et la Réforme des soins en santé mentale », février 2015 ; pp. 13-14.



Caroline Soudron, Responsable du service « Premier Contact »



Caroline Debaille en charge de la nouvelle offre de service « Tremp'Ose »

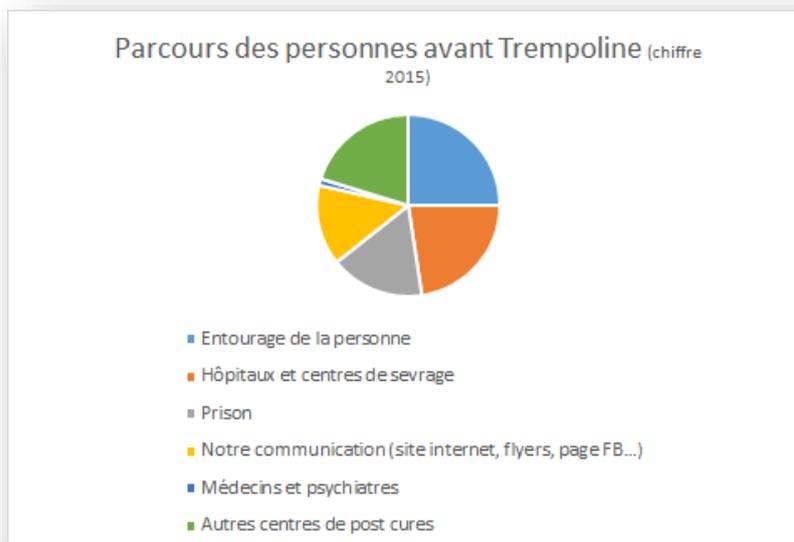
**Trempoline, c'est d'abord un programme psycho-éducatif de rétablissement pour les personnes toxicomanes ; c'est un programme résidentiel entre autres, une communauté. Mais pas que...**

*La force de Trempoline, c'est aussi d'avoir développé un réseau de soins en amont de son programme comme en aval. Et de ce fait, il peut s'adresser à toute personne en difficulté de consommation.*

*Cette multiplicité de services procure de nombreux avantages dont notamment, celui de non-rupture dans le parcours de soins de la personne, une continuité qui d'une part, permet de respecter le fameux « secret professionnel » mais aussi un parcours maîtrisé de bout en bout par le bénéficiaire qui n'aura à faire qu'à un seul interlocuteur.*

*Bientôt, Trempoline va encore étendre cette offre en s'adressant à un public très marginalisé, pour qui le terme de « traitement », « soin » ne veut rien dire.... Leur souhait n'est pas nécessairement d'être pris en charge et d'entrer en traitement... Mais par contre, avoir un endroit où prendre un café, avoir chaud, se sentir en sécurité pourrait devenir une possibilité...Et c'est dans la manière d'offrir ce café, cette chaleur, cette sécurité que Trempoline va mettre son empreinte, sa vision philosophique, dans ce nouveau projet: Tremp'Ose.*

### **D'où viennent les personnes qui pousse la porte de Premier Contact à Trempoline?**



# Ce qui se passe en amont du programme résidentiel

INTERVIEW RÉALISÉE PAR FABIENNE VANBERSY

Les personnes toxicomanes, qu'elles soient encore avec leur famille, dans la rue, en prison ou en foyer, ont toutes au moins un point en commun : elles ont perdu confiance en elles, perdu tout lien hormis leur pairs et perdu espoir de vivre autre chose que leur consommation. Néanmoins, Trempline pense que si, pour un seul d'entre



eux, une chance existe de se rétablir, il faut essayer de la donner...

Alors, en amont du programme, les équipes de Premier Contact vont surtout travailler à créer et à faire du lien avec ces personnes au travers d'entretiens et d'appels téléphoniques, en les recevant en entretien avec ou sans leur famille, en maintenant le contact pendant leur temps de sevrage en allant les voir et en travaillant avec les équipes des lieux de sevrage.

Les équipes d'Alter Ego vont créer des liens avec les personnes justiciables, soit directement en allant les voir en prison, soit à la

maison de justice.

Le staff de Trep'OSE, quant à lui, va écouter, accueillir, offrir du café...et aussi, surtout, tenter de créer un lien...

Après ce travail important, le staff de premier Contact va écouter les demandes et aider la personne demandeuse à choisir une trajectoire de rétablissement qui correspondra à l'étape de vie à laquelle elle se trouve au moment présent.

Soit la personne n'est là que pour s'informer de ce qui existe, soit elle est déjà en capacité de choisir ce qui lui conviendrait. Des informations diverses sont données par le staff de Premier Contact : sur les produits, sur les traitements, sur les divers centres de sevrage mais aussi de postcure...pas seulement sur les services de Trempline. Le staff est habilité à comprendre et à analyser directement ce que la personne sera ca-



pable d'affronter et de mettre en place pour évoluer vers un mieux être.

Caroline Soudron, responsable du service « Premier Contact » : « L'équipe se concerta souvent pour faire évoluer la personne dans la trajectoire qu'elle a choisie, pour l'aider à cerner sa problématique ainsi que ses besoins, afin de choisir et trouver ses propres solutions ».

Il y a déjà un travail, une analyse fine et individualisée de la situation présente de la personne dépendante et dans un premier temps, on ne compte pas trop sur sa motivation. C'est une étape compliquée, rien n'est figé...tout est possible....Le staff va essayer qu'elle se rende compte doucement qu'elle a des solutions ... ; si la personne ne choisit pas le résidentiel, on l'orientera plutôt vers Phénix, par exemple (Centre de Jour de Jambes qui sans être résidentiel utilise la méthode communautaire et ses outils) ou notre service ambulatoire.

Trempline fait partie du réseau WAB dans lequel il y a beaucoup de concertation et collaboration; les contacts sont très faciles et réguliers avec ces partenaires privilégiés tout en respectant bien entendu, les règles du secret professionnel partagé (consentement éclairé). C'est un gage de la continuité dans le traitement.

Trempl'Ose, par contre, ne se posera pas la question de la motivation dans un premier temps.

Caroline Debaille, responsable du service Trempl'Ose : « Ce qui est intéressant à Trempline c'est que tu peux arriver à l'entretien

sans motivation, sans demande spécifique de soin...contrairement à d'autres endroits... On n'oriente pas quelqu'un sur base de sa motivation première (si tu veux, tu le peux... motivation/mérite). On va plutôt travailler sur « Qu'est ce qui ne va pas te mettre en échec ? Ce n'est pas important que tu ne sois pas très motivé, on va essayer de déterminer ensemble ce qui te plairait, ce qui te conviendrait, ce que tu peux supporter... ».



La structure intermédiaire qui sera mise en place cette année va permettre de diminuer encore ce fossé qui existe entre la rue ou la prison et les exigences du programme de Trempline; cette structure sera le maillon manquant qui manque cruellement dans la région.

Cela permettra de prendre en charge des personnes qui sont en attente de sevrage, qui sont à la rue, qui sont dans la totale consommation....Elle permettra également de maintenir une continuité dans les soins car actuellement, la demande étant plus élevée que l'offre, les listes d'attente sont nom-

breuses. D'autre part, les nouvelles politiques de subsidiation mise en place rappellent aux institutions publiques de s'en tenir à leur mission propre ; et donc, de ne plus prendre en charge des bénéficiaires qui n'entrent pas dans leur mission.

Caroline Debaille : « Tous ces derniers moyens (inconditionnels) se ferment progressivement ; il y a des institutions dont la demande est énorme et donc comme elles ne peuvent plus prendre tout le monde, elles trient et se permettent de choisir leurs bénéficiaires : le secteur est en difficulté et ils restent des gens sur le trottoir, qui n'entrent dans aucune case, aucune catégorie et donc, ils restent sur le carreau. Le cadre est très réducteur. Surtout quand la demande est portée par une personne seule, qui ne vient pas d'une institution ou d'un service. Evidemment le public précarisé et en plus toxicomane, doit pouvoir trouver une réponse à sa demande d'accueil, de prise en charge... L'hôpital accueille les toxicomanes pour le sevrage mais les places sont limitées.

D'où, il est intéressant que Tremplaine commence la prise en charge déjà pendant la

période de sevrage, en établissant des contacts réguliers, des entretiens.... La personne doit être mise en capacité de faire lien avec une institution qui va poursuivre le processus de soins. Sinon, le pourcentage de rechute est plus grand.

Donc, notre nouvelle structure sera une des réponses à ce constat.»

Quand une association développe autant de services, elle est déjà dans la dynamique de continuité des soins et d'accompagnement sans trahison aucune de ce fameux secret professionnel.

Caroline Soudron : « C'est compliqué avec les personnes qui nous arrivent à Premier Contact et qui sont dans la rue ou en prison depuis des années, pour envisager et comprendre la trajectoire de soins qu'on leur propose. Certains ne sont plus en lien avec rien, ils n'ont plus aucune croyance en rien... Quand on parle avec eux, on se rend compte que c'est difficile d'avoir une accroche, de leur donner une information sur une éventuelle possibilité de changement de vie... ».

Pour les accrocher, il faudra leur proposer une réponse à leurs besoins fondamentaux d'abord. C'est ce que le bas seuil propose... et donc, une approche doit être cette réponse à ces besoins fondamentaux (nourriture, chaleur, sécurité..) MAIS cette réponse peut aller plus loin car ce n'est pas parce que les personnes se trouvent dans des besoins fondamentaux qu'ils ne peuvent pas aspirer à un moment donné à autre chose....





**« Il n’y aura aucune condition à l’accueil à Trepmp’Ose ; notre volonté est de vouloir ouvrir la porte à toute personne qui le demande, quel que soit son état, son projet.... »**

*Question : « Le danger ne réside-t-il pas dans le fait que les personnes restent dans la satisfaction des besoins fondamentaux? Et dans ce cas, que devient l’objectif de Trepmp’Ose pour ces personnes ?*

Il n’y aura aucune condition à l’accueil à Trepmp’Ose ; notre volonté est de vouloir ouvrir la porte à toute personne qui le demande, quel que soit son état, son projet... il n’y aura d’autres conditions que si la personne manifeste l’envie d’autre chose...et souhaite passer dans la phase dite « communautaire ». Dans cette phase, la consommation ne sera pas possible, les personnes sous produit ne seront pas autorisées à rester dans cette phase mais pourront retourner dans la phase d’accueil.

Or, on s’ouvre à des profils de plus en plus spécifiques, de plus en plus compliqués (traumas, parcours carcéral, multi diagnostique, ...). La porte est ouverte, on peut

« essayer » Trepmpoline... On ne demande aucune « compétence » pour commencer un programme à Trepmpoline.

Et dans ce cas, Trepmp’Ose pourra démontrer que même sans compétence spécifique, Trepmpoline peut être accessible à tout le monde...



# Les alternatives au Programme résidentiel:

INTERVIEW DES LOUISE LEJEUNE

Le service premier Contact de Trempline est en première ligne. Il reçoit toute demande que ce soit d'information, d'aide ou de soins.

Ensuite, si la personne souhaite entamer un processus de soin, l'équipe proposera un trajet de soins qui sera adapté à la personne: cela peut être Trempline, en ambulatoire ou en résidentiel (admission dans le programme) mais aussi d'autres alternatives qui correspondront plus à ses besoins comme par exemple, le Centre de Jour « Phénix » à Namur (cfr notre numéro 10 « nos partenaires », paru en septembre 2015).

**Le suivi ambulatoire:** Lorsque la personne qui se présente n'a pas de projet de cure et préfère choisir une trajectoire ambulatoire: l'équipe va proposer des entretiens téléphoniques, des visites, des entretiens dans les locaux de Trempline afin de travailler avec elle la reconnaissance de la consommation, la motivation pour un projet, pour mettre en place des actions afin d'évoluer vers son rétablissement.

Le service est actuellement en phase de restructuration et de refonte des procédures.

Louise: « Au cas, par cas, les personnes recontactent ou nous les recontactons; par contre, en cas d'interruption de suivis, on demandera à ce qu'elles reviennent d'abord à une permanence avant de reprendre le

suivi afin d'évaluer la situation et refaire un petit bilan de la situation de la personne.

Ce qui est intéressant avec le suivi ambulatoire c'est que tout est encore possible à ce stade: la personne a un large choix de trajectoires possibles. Notre rôle consiste à travailler avec elle l'identification de ses besoins pour choisir le trajet qui y répondra le plus.

Parfois il faudra que la personne passe d'abord par un centre de désintoxication.

**La ré-orientation:** Louise, staff à Premier Contact, est en charge de la collaboration avec Phénix: « Depuis plus d'un an en effet, Trempline a mis en place une collaboration étroite avec l'asbl Phénix. Je vais dans un premier temps avoir un ou plusieurs entretiens avec la personne afin de savoir si elle choisit cette trajectoire, si elle dispose des moyens et des disponibilités pour se déplacer: souvent, il s'agit de personnes dépendantes qui ont perdu travail et famille mais qui sont encore autonomes ou d'autres qui ont conservé une famille, un travail, une certaine stabilité malgré la consommation. En cas d'accord, je prends alors contact avec l'équipe de Phénix pour établir un programme. Nous avons une concertation par téléphone environ tous les 15 jours, au cours de laquelle on passe en revue les suivis des personnes qui ont été réorientées. De plus, je suis invitée à participer à leur réunion clinique une fois par mois, pour avoir un bilan des personnes qui sont en suivis

chez eux et inversement. En effet, Phénix fait de même en orientant vers Trempoline des « stagiaires » de chez eux qui ont émis le souhait de faire un programme résidentiel. Bien entendu, et en accord avec l'utilisateur/ère, ils sont informés si il/elle quitte le programme. Et donc, l'échange est continu, suivi et permanent entre les deux partenaires, toujours au bénéfice de la personne et afin d'harmoniser son trajet de soins.

*Pour le moment, je suis en train de travailler sur une convention « tripartite » qui pourra permettre de formaliser l'accord et cela sous forme de « consentement informé »; cette convention reprendra tout ce que le staff des deux équipes vont faire à son sujet. Ce qui signifie qu'au niveau du secret professionnel, cela permet de répondre aux exigences en la matière tout en ayant une continuité dans la trajectoire de soin de la personne dépendante.*

Le partenariat est encore en construction et évaluation de la première année .

Sur base de cette évaluation, cette convention pourra se réaliser avec d'autres parte-

naires; notamment ceux du réseau Wab avec lesquels ont est déjà en étroite relation.

### *Vous arrive-t-il de travailler avec d'autres associations qui n'ont pas nécessairement la philosophie de Trempoline?*

Il faut savoir que lorsque les personnes arrivent à Premier Contact, elles ont déjà fait le premier pas: elles ont une volonté de changer quelque chose dans leur vie.

C'est rare que des personnes viennent pour avoir du matériel de consommation, des seringues ou un traitement de substitution et rien d'autre....mais parfois cela arrive; dans ce cas, au cours d'un petit entretien, on les oriente vers une autre structure telle que Le Comptoir d'échanges de seringues, vers Diapason, Carolo-Rue, les Abris de nuit, etc.....; surtout quand ils sont encore dans une consommation active. On donne aussi des infos sur les lieux de sevrage. Cela nous arrive même de prendre contact avec ces lieux. On ne les laisse jamais repartir sans rien. Certaines personnes peuvent être admises sans sevrage mais on leur demande une mise à distance avec le produit; le sevrage n'est pas toujours obligatoire.

Ces partenaires nous envoient également des personnes; Carolo-Rue, Revivo, St Bernard à Manage, le Clean, etc.... peuvent même aller jusqu'à accompagner des personnes jusque chez nous.

## Les lieux de sevrage:



Ludovic, staff à Premier Contact nous parle de la désintoxication: « Certaines personnes sont déjà bien décidées

à changer quelque chose dans leur vie quand elles arrivent à Trempline...Si le produit est encore bien présent dans leurs habitudes, on leur propose de commencer par un sevrage...une période de désintoxication...afin de pouvoir mieux choisir ce qui conviendra de faire par la suite.

Parfois, la personne va se sevrer elle-même.; sans aide... Souvent, elle accepte d'entrer dans un centre de désintoxication. Nous leur donnons alors les informations et prenons rendez vous avec l'équipe soignante; hélas, il a de longues listes d'attente souvent et ce n'est pas toujours simple d'avoir un rendez vous. Grâce à notre travail en réseau, cependant, cela facilite et accélère parfois la procédure.

Dès que la personne est entrée en cure de désintoxication, elle prend l'engagement de nous tenir au courant, de nous faire savoir qu'elle est entrée en soins; si nous n'avons pas de nouvelle, cela nous arrive de prendre nous-même des infos auprès de nos partenaires. On va également rendre visite à la personne pendant son sevrage.. Pour la soutenir dans sa démarche.. On l'appelle aussi...on garde le contact.

Il arrive parfois qu'elles disparaissent de la circulation...dans ce cas, on ne peut faire qu'attendre qu'elle se représente à nou-

veau ou qu'elle reprenne contact.

C'est toujours une période difficile et délicate pour la personne dépendante; outre les souffrances physiques, il y a souvent chez elle un grand désarroi, une désorientation...et aussi une forte envie de changer les choses. A nous de travailler et de la soutenir dans ses efforts. »

## Trempline: une alternative à la prison....

Louise, staff au service Alter Ego: « Dans le cadre de ma fonction je me rends en milieu carcéral pour rencontrer toute personne désireuse de commencer un trajet de soins.

Je reçois des nouvelles demandes des bénéficiaires eux-mêmes, de leur famille, de leur avocat ou d'autres intervenants extérieurs. La fréquence des visites en prison est organisée en fonction du nombre de demandes. La collaboration entre le champ judiciaire et le réseau de soins est donc primordiale. Les visites en milieu carcéral permettent d'établir un premier contact et de créer une alliance avec le bénéficiaire. Parfois, le détenu se voit proposer une peine alternative: il doit alors entamer un programme résidentiel à Trempline ou dans le centre de son choix.

Il doit respecter les exigences de la convention sous peine de devoir retourner en prison et continuer sa peine. »



# Ce qui se passe en aval du programme résidentiel

INTERVIEW RÉALISÉE PAR CÉCILE DELMARCELLE

La réinsertion requalifiée de RS par nos résidents est la dernière étape à franchir avant de s'envoler du nid. Une rencontre avec Jessica et Domenico, les deux staffs du service, nous permet de faire un peu le point sur tout ce qui est mis en place pour qu'un résident quitte Trempline dans les meilleures conditions possibles.

« Nous nous efforçons de travailler les 5 sphères de vie: le logement, l'emploi/formation, l'état psychologique, la sphère relationnelle, les finances et les relations avec la justice . Nous travaillons pour que le résident reste ouvert au contact avec Trempline parce que même s'il termine son programme, il doit être conscient qu'il y aura des moments difficiles et qu'il aura encore besoin d'aide. Quitter Trempline est un des plus gros changements. Même si tous les changements de phases et de secteurs sont difficiles, le passage de la réinsertion vers l'extérieur, vers l'autonomie et probablement, vers une certaine forme de solitude, c'est le plus « choquant » des changements.



A chaque changement dans le programme, il y a toujours la présence du

groupe, c'est la force de la communauté. Ici, seul chez soi, c'est seul chez soi. C'est pour cela que nous imposons des entretiens et un groupe de parole une fois par mois. »

Commençons par « trouver un logement...»

Ce n'est malheureusement pas simple.



Nous veillons à ce que certains critères soient respectés: des facilités d'accès en transports en commun car pour la plupart, ils n'ont pas de véhicule, voire pas de permis de conduire. L'environnement doit être sécurisant : ce n'est pas dans l'intérêt du résident de se retrouver dans un quartier « chaud » ou de rencontrer des voisins qui consomment. Il faut que le logement soit également dans ses moyens financiers. Et surtout, il faut qu'il s'y sente bien parce que parfois, lorsque l'on a de faibles revenus, c'est opter pour ce que je peux et pas ce que je veux.

### Jusqu'où les staffs soutiennent, interviennent, prennent les choses en main dans la recherche d'un logement ?

Les staffs conseillent. Certains résidents ont plus facile pour faire des recherches sur internet ou téléphoner, ils n'ont donc pas trop besoin d'aide. D'autres vont avoir besoin d'un peu plus d'aide et d'aller vers des AIS (Agence Immobilière Sociale) pour être soutenus dans leur démarche. Nous collaborons avec la Sambrienne et Relogeas par exemple, qui sont eux-mêmes en contact avec les logements sociaux et qui sont des associations dont c'est la spécificité.

« Au niveau de notre accompagnement, ce que nous demandons au résident c'est d'aller visiter, de bien regarder l'environnement. Une fois que le résident est intéressé et qu'il a fait un premier choix, dans la mesure du possible, avant qu'il ne signe le bail, une visite du logement est organisée avec le staff. »

### Comment se passent les rapports avec les propriétaires ?

Nous ne nous présentons bien sûr pas comme éducateur mais nous nous positionnons comme une connaissance qui accompagne pour donner un avis, tout comme le ferait un ami. Il ne faut pas oublier que nous sommes soumis au secret professionnel et au respect inconditionnel de la vie privée du résident.

*« oui, c'est possible même si je n'ai jamais vraiment travaillé, même si j'ai un casier judiciaire, même si je n'ai pas de diplôme, il y a toujours des solutions, il y a toujours des pistes »*

### Au niveau recherche d'emploi, qu'est-ce qui est mis en place ?

L'idéal, c'est d'avoir un emploi ou une formation dans lesquels la personne se sente bien et que ce soit vraiment ce qu'elle veut faire, avec un entourage (collègues) sain, dans lequel elle peut aussi créer des relations.

Il y a déjà une formation donnée en interne par Suzy. Cette formation démarre déjà en fin de Communauté Thérapeutique. On brosse un peu le tableau : on y travaille l'estime de soi, la connaissance de soi (ses compétences, ses lacunes), la capacité à positiver, la motivation. Le résident a souvent le moral dans les chaussettes et l'idée c'est de le faire grandir et de lui donner l'envie de..., Cette formation est donnée trois fois par an. Même s'il y a beaucoup de lacunes, il y a toujours moyen de trouver un emploi avec beaucoup de motivation. Il y a toujours des portes qui s'ouvrent : des stages ou des formations qui peuvent ensuite déboucher sur un boulot. Il y a des possibilités en termes de réinsertion professionnelle avec des organismes extérieurs à commencer par le Forem, Archipel, la Mirec... mais les collaborations restent toutefois difficiles... En général, les employeurs restent sur le mode efficacité, rentabilité. Les relations sont bonnes avec des employeurs comme RETRIVAL sur Gilly (société de recyclage) par exemple qui se situe plus dans une vision sociale, ne faisant travailler que des personnes en difficultés, bénéficiant d'indemnités du CPAS obligatoirement. Sur

Seraing, même type de société, RETRI-MEUSE, qui travaille sur le même principe et avec qui nous sommes en contact également.

Nous avons fait des démarches pour initier des collaborations avec une dizaine d'employeurs dont ceux qui sont venus faire les travaux de rénovation à Trempoline. Nous n'avons pas reçu une seule réponse...

### Est-ce que tous les résidents ont un revenu lorsqu'ils quittent Trempoline ?



Oui, que ce soit mutuelle, CPAS, chômage, emploi ou un mixte... Avoir un travail n'est pas une condition pour quitter Trempoline. La condition est en tous les cas d'être actif en recherche d'emploi. Ici aussi, c'est du cas par cas... nous avons eu un résident qui avait de gros problèmes de santé et qui aurait pu difficilement reprendre une activité professionnelle. On ne lui a donc pas demandé de rechercher un emploi mais de trouver un équilibre pour ne pas avoir à se retrouver enfermé dans un appartement à ne rien faire, d'avoir une vie active et sociale. Il faut aussi souligner que la situation

financière d'un grand nombre de résidents est très difficile : ils n'ont pas travaillé pendant longtemps, parfois jamais et ont contracté beaucoup de dettes. Le service social les a beaucoup aidé en amont pour initier une procédure de règlement collectif de dettes. C'est un plus pour apurer ses dettes mais dans l'organisation de la vie quotidienne, c'est souvent très lourd à porter.

### Le logement, le travail, c'est une chose pour quitter la RS. Il y a aussi tout le côté « comment je me sens avec tout ça ? » Quels aspects de la sphère relationnelle sont travaillés ?

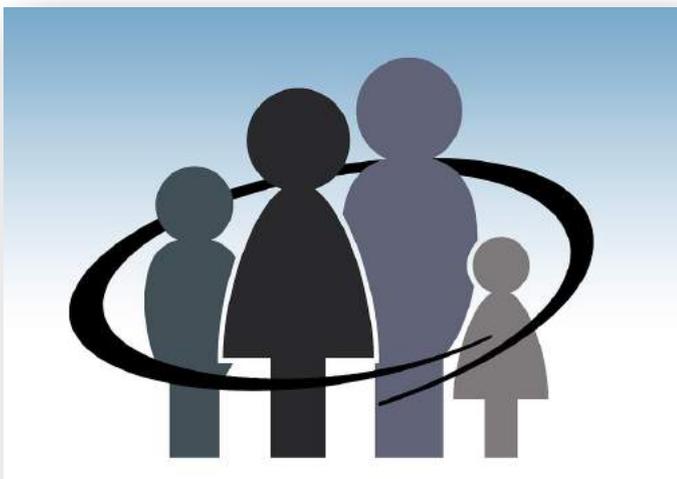
Comment je me sens dans mon boulot, comment je crée du lien autour de moi, est-ce que j'ai une famille ou pas, soutenance ou pas, envahissante ou pas, quels sont les liens que je vais avoir avec elles, quelles sont les limites que je vais mettre... En réinsertion, nous parlons de ré-équilibre de toutes les sphères de vie.

La sphère familiale est déjà travaillée en Communauté Thérapeutique. Auparavant, on faisait une clôture du travail familial avant d'arriver en RS. Quand le résident est à Trempoline, en général l'entourage familial est content : il est en sécurité, il est ici, il a un toit sur sa tête... de temps à autre il revient un week-end mais quand le résident revient dans une vie plus active, il reprend une place concrète dans la famille et il y a des choses qui bougent et il faut en-

(\*) NA: Narcotiques anonymes; AA : Alcooliques Anonymes

core travailler sur ce qui a été amorcé. Donc en RS, aujourd'hui nous sommes dans une continuation de ce travail familial.

*Au niveau d'une vie sociale, après 15 à 18 mois passés à Trempline, en essayant d'éviter de revoir les personnes fréquentées avant le programme pour des raisons évidentes, comment fait-on pour retisser un réseau social ?*



En général, créer des liens est un travail qui commence déjà en Communauté, quand le résident commence à fréquenter un club sportif ou socio-culturel, à aller aux réunions NA (Narcotiques Anonymes) ou AA (Alcooliques Anonymes) à l'extérieur. Ces activités permettent au résident de rencontrer des personnes et de créer des relations saines en dehors du circuit de Trempline. C'est sûr que les personnes rencontrées au NA ou AA, cela fait encore partie du milieu « ex » dépendants. Par contre, les gens rencontrés en dehors de ces réunions peuvent apporter beaucoup. Maintenant, tout dépend aussi de la personnalité du résident : pour certains, c'est facile et cela va très vite

de faire connaissance, d'échanger un numéro de téléphone, d'aller boire un café ; pour d'autres, c'est plus compliqué : ils vont avoir du mal à répondre à certaines questions pourtant très simples comme « qu'est-ce que tu fais dans la vie ? » par exemple. Ce n'est pas toujours simple de devoir expliquer qu'on peut aller boire un café mais si c'est jeudi, on ne peut pas car on doit être rentré pour 18 heures parce qu'on a des règles à respecter. C'est quelques fois cela qui leur complique la vie dans la création de liens plus profonds mais plus ils avancent dans la réinsertion sociale, plus ils sont à l'aise pour répondre. Souvent plus à l'aise lorsqu'ils rentrent en recherche d'emploi et de formation, parce qu'ils ont des choses à dire autres que je suis à Trempline dans un centre de post-cure en train de me soigner. Ce qu'ils font beaucoup parfois et trop vite. Quand on fait un programme à Trempline, on a été baigné dans une culture d'honnêteté et de clarté et les staffs doivent souvent rappeler que l'on est pas obligé de tout dire. Avec le temps et une relation qui se construit, on peut le dire mais on ne doit pas se sentir obligé.

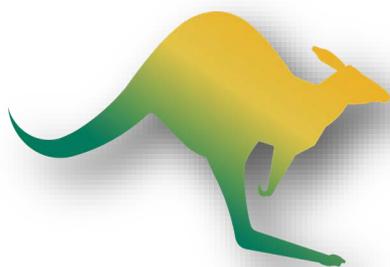


# Que deviennent nos anciens résidents?

INTERVIEW DE FRÉDÉRIC (PRÉNOM D'EMPRUNT) RÉALISÉE PAR FABIENNE VANBERSY.

"Bonjour à toutes et tous. J'ai 43 ans et suis originaire de la région Liégeoise. J'ai clôturé Trempline l'année passée.

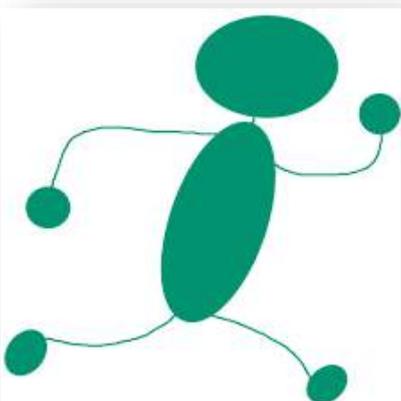
Je me suis installé dans la région de Charleroi car j'avais besoin d'un changement géographique, ma ville d'origine réveillant beaucoup de mauvais souvenirs. De plus, mon fils m'avait accompagné dans mon programme via le service Kangourou et il était scolarisé à Châtelet.



J'ai aujourd'hui un emploi (je travaille à Bruxelles comme programmeur) et suis des cours de gestion de systèmes en parallèle.

J'ai refondé une nouvelle famille avec une chouette compagne que j'ai mise au courant dès le départ de mes problèmes de dépendances. Je n'ai bien entendu pas mis mon programme à Trempline sur ma carte de visite, mais je ne m'en cache pas non plus.

J'ai deux beaux-enfants qui vivent avec nous une semaine sur deux et mon fils qui vit avec nous en permanence.



J'ai repris une activité sportive légère puisque je cours deux fois par semaine et je fré-

quente toujours le club que j'avais choisi pendant la phase communautaire. J'ai aussi, pendant mon programme, pris le goût du jardinage.

Ce qui est important pour moi aujourd'hui est d'avoir des relations sociales diverses et un entourage confrontant, n'hésitant pas à m'accompagner dans la vigilance qui reste de mise, encore et toujours.

La structuration de mes journées et des plannings clairs me sécurisent aussi énormément. C'est une habitude que j'ai gardée de Trempline et qui est pour moi un outil essentiel afin de garder une vie équilibrée dans tous les domaines.

Je suis extrêmement reconnaissant envers cette institution qui m'a permis d'arrêter de survivre et d'apprendre à vivre, chose que je découvre encore, jour après jour, et qui m'émerveille. Car oui, la vie peut aussi être belle... "



# NOTRE SERVICE RE-SOURCES

## SERVICE DE FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS ET DE PRÉVENTION GLOBALE ET INTÉGRÉE DES ASSUÉTUDES

### Que faisons-nous ?

- ◆ Former, soutenir et accompagner les personnes et les équipes confrontées à des comportements problématiques en matière de consommation: usage de psychotropes, abus ou dépendance afin qu'elles puissent remplir au mieux leurs missions avec ce type de public.
- ◆ Rompre le silence sur les signes de détresse afin de résoudre les problèmes de façon constructive plutôt que d'attendre une crise grave et plus généralement lutter contre les tabous et les stéréotypes liés aux consommations de psychotropes.
- ◆ Former des professionnels qui travaillent avec des jeunes à des méthodes et techniques de prévention efficaces afin que les adolescents soient capables de faire des choix responsables et de les assumer.

### Sous quelle forme?

- ◆ Journée ou cycle de formation thématique pour les travailleurs du non-marchand
  - ◆ Offre d'interventions spécifiques pour les acteurs scolaires et les jeunes
  - ◆ Ateliers avec les parents, supervisions, ...
- Nous proposons notamment la méthode « Unplugged » : un programme de prévention pour apprendre aux jeunes du premier degré du secondaire à se protéger des assuétudes.
- Nos formations sont conçues pour pouvoir s'adapter à la réalité de chaque institution et à la pratique quotidienne.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter au :

**071/ 24 30 06**

ou via

[paulina.aguila@trempline.be](mailto:paulina.aguila@trempline.be) ;

[natacha.delmotte@trempline.be](mailto:natacha.delmotte@trempline.be)

ou consultez notre page sur le site web : [www.trempline.be](http://www.trempline.be)



# Nos projets 2017-2018



La rénovation des douches de nos résidents de la Communauté

La rénovation du bâtiment appelé « La Chapelle » pour l'accueil des services de Premier Contact



La pose de tentures dans tout le bâtiment qui rénové



L'achat d'un tracteur - pelle pour l'entretien du parc et des petits animaux.

# AIDEZ-NOUS À RÉALISER CES PROJETS QUI SOUTIENDRONT DIRECTEMENT NOS RÉSIDENTS DANS LEUR CHEMIN VERS LEUR RÉTABLISSEMENT !



**Continuer à aider nos résidents, c'est un geste concret de solidarité!**

*L'asbl Trempline est très vigilante quant à l'utilisation des dons reçus. Les comptes annuels sont soumis à l'examen d'un expert-comptable agréé.*

*L'asbl Trempline adhère au code éthique de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Ceci implique, notamment, que les donateurs ont le droit d'être informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.*

*Ces informations sont disponibles sur simple demande en nous contactant par téléphone (071/40 27 27) ou par mail ([info@trempline.be](mailto:info@trempline.be)) ou par courrier (3 Grand'Rue à 6200 Châtelet).*

## **Avantage fiscal :**

Si le cumul annuel de vos dons atteint 40 € ou plus, vous recevez automatiquement une attestation fiscale l'année qui suit votre versement.

## **Don ponctuel ou don permanent :**

Vous pouvez faire un don ponctuel ou un ordre permanent en faisant un virement au compte général de Trempline, en indiquant en communication : « nom du projet soutenu » ainsi que votre numéro de registre national (pour l'attestation fiscale) au compte de l'Asbl :

**Dexia Dons : BE36 0682 0698 4081.**



## Suite des info-brèves



*“Pour la fin 2017, Tresp’Ose pointera le bout de son nez ! Se positionnant en tant que maillon fort pour réduire les ruptures de soins des personnes souffrant de dépendances, Tresp’Ose s’ouvre à un public multiple. Sans aucun critère d’admissibilité, Tresp’Ose souhaite accueillir celui ou celle qui a besoin de se poser, de prendre un café, de panser ses blessures ou de prendre une douche tout en lui proposant un accompagnement basé sur l’espoir d’un changement possible dans sa vie. Alliant l’accueil inconditionnel d’une part et la*

*méthode communautaire d’autre part, Tresp’Ose se met au défi de proposer une opportunité de rétablissement à des personnes qui n’osent même plus y croire.*

*Avec le soutien de nos partenaires (Grand Hôpital de Charleroi Médecins du Monde), à travers des activités communautaires et des suivis individuels,*

*notre centre de jour a l’ambition de créer du lien entre les usagers et les professionnels. D’ici l’ouverture, et au-delà de la construction perpétuelle du projet sur le fond et la forme, les travaux de notre centre de jour s’entament ! ”*

*Caroline Debaille, chargée de projets*





## Suite des info-brèves



*“L’immersion fut très intense et cela m’a permis de mieux comprendre ce que les résidents vivent, les sens, l’importance de l’exigence et aussi de me découvrir davantage. J’ai savouré chaque instant et j’en ressors remplie, grandie et satisfaite. J’ai eu des réponses à beaucoup de mes questions. J’encourage tout ceux qui partagent cette même passion de faire cette expérience. Il y a tant à gagner. Le vivre a une toute autre dimension. Ce que j’ai vécu, les relations qui ont été tissées me marquent profondément. J’emporte dans mon cœur la famille de Trempline. Continuez ce beau travail que vous faites, ce*

*message d’espoir que vous donnez, cette bienveillance que vous dégagez entre vous! Et un grand merci du fond du cœur! “*

*“C’est avec une profonde émotion que je quitte Trempline. Ici je me suis sentie comme un membre de la communauté grâce aux soutiens et les liens qui ont été tissés entre les résidents et les staffs. Au début, le manque de ma famille, c’était un peu dur... et vous étiez comme ma deuxième famille et j’étais très bien accueillie par tous . J’ai même pas vu le temps passer. Ce stage m’a aussi aidée tant sur le plan personnel que professionnel. J’ai pu me découvrir et me dépasser. Deux mots que je retiens ici c’est l’exigence et la bienveillance. Je tiens à remercier les résidents pour*



*leur confiance et l’équipe staff pour les opportunités qui nous ont été offertes, votre professionnalisme et votre savoir-faire. C’est sûr: on part avec plein d’outils qui vont nous aider professionnellement. Vous allez tous me manquer et je vous laisse le soleil de l’île Maurice”*



# DANS LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS...



Si vous souhaitez recevoir les numéros précédents, veuillez envoyer un mail à « [info@trepoline.be](mailto:info@trepoline.be) » en précisant votre nom et votre adresse complète. Tous les numéros sont disponibles au téléchargement sur notre site internet—page « publications ».

**Merci à tous les participants**

**Le groupe de travail « Trepol'ne Info », responsable de la réalisation.**

**Merci à Joelle Stassart, bénévole pour ses précieux conseils.**



Si vous souhaitez en savoir plus au sujet de Trempline, visitez notre site internet : découvrez notre travail sur la vidéo en page d'accueil.

[www.trempline.be](http://www.trempline.be)

Asbl Trempline  
3 Grand Rue  
6200 Châtelet  
071/40 27 27